

REMERCIEMENTS

Cette conférence a été mise sur pied grâce au concours de nombreuses personnalités et organismes au premier rang desquels la Fédération Nationale de la Propriété Agricole présidée par Madame Isner Conci et le Centre d'Analyse Economique dirigé par le Professeur Centi.

Les concours financiers et humains, par ordre décroissant, ont été assurés par :

- Centre d'Analyse Economique.*
- Université d'Aix-Marseille III.*
- Fédération Nationale de la Propriété Agricole.*
- Ministère de l'Agriculture (DERF).*
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE).*
- Chambre Régionale d'Agriculture (PACA).*
- Electricité de France (Service du Transport d'Energie).*
- Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD).*
- Union Nationale des Fédérations Départementales de Chasseurs.*
- Office Nationale de la Chasse.*
- Ministère de l'Education Nationale (Service de la Recherche).*
- Conseil Supérieur de la Pêche.*
- Maison de la Chasse et de la Nature.*
- Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers.*
- Ville d'Aix-en-Provence.*

Max FALQUE

Les traductions et l'organisation des textes ont été réalisées par Max Falque et David Mancardi.

Le secrétariat de la conférence a été assuré par Emmanuel Martin.